

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 02 Septembre 2019

Date de convocation : 29/08/2019

Affiché le 13/09/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 02 Septembre à 20 h, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence du Maire, Patrick LIEGEON.

Étaient présents : Mmes FAGIANI, COUTURIER et M. LIEGEON

Étaient absents excusés : M. JOURDAIN donnant procuration à Mme COUTURIER, M. PACQUELET donnant procuration à Mme FAGIANI, M. VUILLARD donnant procuration à M. LIEGEON, M. BERGER.

Étaient absents: Mme VIONNET, MM. ILLICETO, REMONNAY et CANNELLE

Secrétaire de séance : Mme COUTURIER

Modification du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2019 : l'horaire de début de la séance est fixé à 20h45. Cette modification est approuvée à l'unanimité des membres présents le 02 Septembre 2019.

* Nouveaux horaires d'ouverture et d'accueil du public en Mairie, à compter du 3 Septembre : Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00.

BUDGET / FINANCES

* Validation du régime indemnitaire RIFSEEP pour Mme SENECHAULT avec un rattrapage pour les mois d'août et de septembre, suivant la délibération du CM en date du 17/01/2018 et de l'avis favorable du Comité Technique en date du 13/08/2018.

* Validation des frais de déplacements et autres frais liés à des formations des agents municipaux.

* A la demande de l'intéressé, une nouvelle saisine du Comité médical du Centre de Gestion a été effectuée pour un renouvellement du congé de maladie longue durée de M. VALLET.

* Une saisine pour avis du Comité Technique du Centre de Gestion concernant les contrats de mutuelle et de prévoyance des agents municipaux négociés par le Centre de Gestion pour 6 ans est approuvée à l'unanimité par le CM.

* Commission Impôts se réunira cet automne afin de faire le point sur l'étude menée pour la révision des taxes fiscales (propriétés des particuliers).

* Une campagne d'information concernant les impôts 2019 sur les revenus de l'année 2018 concernant le prélèvement à la source est disponible.

Contact : Mme Christelle CHEVREUX : 03 81 65 32 17 / christelle-1.chevreux@dgfip.finances.gouv.fr

ECONOMIE / TOURISME

* Visite du Syndicat Mixte des 2 Lacs du port et des plages de la Commune afin d'envisager une réflexion et des travaux pour l'aménagement de la plage et du parking.

PATRIMOINE / URBANISME / TRAVAUX / VOIRIE

* Travaux d'aménagement et de voirie :

- Visite et état des lieux sur le terrain avec le STA et le cabinet d'études JDBF :

Aménagement Zone Sud : Le STA propose de diminuer la longueur de l'écluse et prévoir un passage vélo sur le trottoir en face, pour éviter de faire un mur de soutènement (parcelle 94). Une bordure haute sera mise en place.

Aménagement autres zones : le cabinet va poursuivre l'étude et faire des propositions pour septembre – début octobre.

Réseaux des Eaux pluviales : Approbation du devis de l'entreprise Gaz et Eaux pour le diagnostic avec caméra.

Dossiers subventions :

OPSA (Département) pour l'enrobé sur la RD 129, doit être complété avant fin octobre.

P@C (Département) pour la création des trottoirs et l'enrobé (20 % du coût).

Aménagement de sécurité (écluse) un nouveau dossier de subvention va être déposé.

Compte tenu de l'avancement du projet et des délais nécessaires pour passer les marchés, le STA et le cabinet JDBE proposent de repousser les travaux en 2020, ce que la commune accepte.

* Eglise :

- Paiement des factures n'a pas pu être réalisé. Les décomptes définitifs n'ont pas été validés par la Trésorerie.

- Une réunion avec l'expert judiciaire et toutes les parties s'est tenue le 22/08/2019. Le but était de définir la responsabilité quant aux enduits et badigeons. Un dialogue constructif et une solution amiable est proposée dans l'attente du rapport d'expertise.

- En attente du rapport d'expertise suite à l'expertise réalisée le 22/08/2019 concernant les enduits et les badigeons.

- Achat de 30 chaises.

* Travaux sur les bâtiments communaux :

- Les travaux réparation des toitures du surpresseur ont été réalisés et ne sont pas réceptionnés.

* Station de chloration de l'eau :

- Les travaux de la station vont être réalisés fin septembre. Une mise en fonction est prévue en octobre.

AGRICULTURE / BOIS / FORETS

Il est demandé aux propriétaires privés de prendre connaissance de l'arrêté préfectoral n°2019 BFC 2019 – 07 – 26 – 003 relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints affiché en Mairie. En effet, différentes mesures préventives et curatives y sont indiquées.

EAU / ASSAINISSEMENT

- * La facturation de l'eau consommée est en cours. La date limite de paiement est fixée au 15/10/2019.
- * Le système, dit « intelligent », de télé relève permet de relever en 2 heures tous les compteurs du village. Faire une télé relève régulièrement permet de repérer d'éventuelles surconsommations liées à des fuites et ainsi de pouvoir intervenir ou de prévenir les usagers.
- * Les résultats d'analyse du mois d'août sont bons, eau de qualité conforme aux standards.
- * Lecture du courrier de M. ROBBE L. concernant une fuite après compteur : une réponse sera apportée prochainement.

EDUCATION / LIEN SOCIAL

Une nouvelle convention du périscolaire ADMR a été validée.

Les Cartes Avantages Jeunes sont disponibles au secrétariat de la Mairie. Carte offerte pour les jeunes de 6 à 18 ans, carte vendue au tarif de 7€ au lieu de 8€ pour les 0 – 6 ans et les 18 – 30 ans.

FETES / ANIMATIONS / CEREMONIES / MANIFESTATIONS

Pot de départ en retraite de Mme FAVAREL le vendredi 6 septembre à 18h30.

Réception des travaux de l'église le 14/09/2019. Toute personne de bonne volonté est conviée le vendredi 13 septembre pour préparer et nettoyer l'église.

QUESTIONS DIVERSES

Validation et adoption à l'unanimité de la convention avec la Sous – Préfecture pour la transmission des actes sous au contrôle de légalité.

La Commune ne souhaite pas participer au Référendum d'Initiative Partagée.

Suivant les décisions du CM des années précédentes, la Commune ne souhaite pas adhérer au Fonds de Solidarité Logement Département.

Suite à divers dépôts d'ordures dans la nature ainsi que dans les bacs communaux, une délibération fixant des tarifs pour l'enlèvement et le traitement de ces déchets par des citoyens irrespectueux est prise et approuvée à l'unanimité.

Aire de dépôt « Trou à feu » : suite à de nombreuses incivilités et dépôts sauvages d'objets de toute nature et matières plastiques, un arrêté de fermeture est pris. Arrêté approuvé à l'unanimité.

M. GIVERNET dit « Le Père Gigi » a arrêté son activité de pizzaiolo fin août 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Maire, Patrick LIEGEON.